**CERCLE HORS PLONGE**

**SALLE DE RESTAURATION, SANITAIRES, BUREAUX, VESTIAIRES CIRCULATIONS, HALL, ESCALIERS, ASCENSEURS, COULOIR, ABORDS DU CERCLE**

**PRESTATIONS RECURRENTES A EFFECTUER A MINIMA SELON LES NORMES EN VIGUEUR**

**Pour les déchets, les consommables et le matériel et autres à la charge du titulaire, se référer au schéma de déroulement 7.**

**Pour les exigences et référentiels (formation du personnel, hygiène, sécurité et normes) se référer au schéma de déroulement 8.**

**Le titulaire doit mettre en place les produits lessiviels pour les machines plonge vaisselle.**

**Le nettoyage des vestiaires du personnel de restauration comme le nettoyage des douches et toilettes du personnel ainsi que les produits d’entretien sont à la charge du titulaire.**

**Le titulaire établira, pour les locaux et les équipements dont il a la charge, le plan de nettoyage / désinfection (PND) associé à des protocoles avec enregistrements des opérations de nettoyage.**

**Détail de la prestation**

**Nettoyage des salles de restauration :**

*- la salle et le mobilier :*

*- la prise en charge et le débarrassage des plateaux entreposés sur les chariots de*

*débarrassage,*

- l’aération de la salle (ouverture et fermeture),

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol,

- l’enlèvement des toiles d'araignées,

- l’extinction de l'éclairage, le cas échéant,

- la remise en place du mobilier après nettoyage,

-le nettoyage des convoyeurs de plateaux dès sa prise en compte pour la partie plonge,

-le nettoyage du mobilier,

*- Les tables :*

- débarrasser les tables des déchets alimentaires,

- emmener, à la plonge, les pichets ou toutes vaisselles restantes sur les tables,

- monter les chaises sur les tables et les redescendre après le nettoyage, puis procéder au

nettoyage/désinfection/rinçage de la table et de ses bords,

- nettoyer les présentoirs de sauces et condiments ou tous autres meubles,

*- Les chaises :*

- nettoyer et désinfecter les chaises (dossiers et assises),

*- Les sols :*

- l’aspiration ou la balayage humide des sols,

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire),

*- Les appareils mis en place dans la salle de restauration (micro-onde, fontaines à eaux, ou autres):*

- le nettoyage des micro-ondes : intérieur et extérieur,

- le nettoyage des fontaines à eau dans leur ensemble,

- etc.

**Pour la salle de restauration :** en milieu alimentaire, les surfaces traitées avec une solution détergente désinfectante alimentaire doivent être rincées. Cette technique permet d’éviter les intoxications dues au contact des denrées alimentaires avec la surface.

**Nettoyage des sanitaires et douches**

*- Les sanitaires :*

- l’aération de la pièce (ouverture et fermeture), le cas échéant ;

- le nettoyage des éléments sanitaires (vasques, tablettes de vasques et plans de toilette),

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol,

- le nettoyage/désinfection des urinoirs et sièges des WC,

- le rinçage de la cuvette en tirant la chasse d’eau des WC et urinoirs,

- le nettoyage/désinfection des sièges et barres de maintien des équipements PMR (personnes à mobilité réduite),

- le nettoyage/désinfection des brosses de WC et de leurs supports,

- le nettoyage/désinfection de la commande de chasse d'eau,

- le détartrage des cuvettes des WC et urinoirs à raison d’une fois par semaine,

- l’enlèvement des toiles d'araignées,

-le dépoussiérage des bouches d’aération,

- l’enlèvement des traces de doigts sur les portes vitrées, les cloisons vitrées, et les portes, le cas échéant,

*- Les douches:*

- le nettoyage / détartrage du bac à douche,

- le nettoyage / détartrage des parois de douches et rinçage (jusqu’à 2 m de hauteur),

- l’enlèvement des toiles d'araignées,

-l’enlèvement des moisissures,

- le nettoyage des siphons, le cas échéant,

*- Les lavabos:*

- le nettoyage humide et essuyage à sec des miroirs de lavabos,

- le nettoyage / détartrage des lavabos (tablettes de lavabos, dessous, contour et pied),

- le nettoyage / détartrage de la robinetterie et accessoires,

- l’enlèvement des moisissures,

- le nettoyage des siphons, le cas échéant,

*- Les sols et parois carrelés:*

- l’aspiration ou la balayage humide des sols,

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire),

- le lavage des parois carrelées,

- l’enlèvement des tâches et traces persistantes, du calcaire si besoin,

- l’enlèvement des toiles d'araignées,

- le nettoyage des siphons, le cas échéant,

*- Les déchets:*

- le vidage des corbeilles (papiers et autres déchets) et changement de sacs si nécessaire et transfert

des sacs vers les bennes prévues à cet effet,

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol,

- le nettoyage et vidage des containers féminins et transfert des sacs vers les bennes prévues

à cet effet,

**Nettoyage des bureaux :**

**L’agent d’entretien ne doit pas ouvrir les bureaux fermés à clef. Le personnel de l’Administration ouvrira les bureaux, le cas échéant.**

*- le bureau:*

- l’aération du bureau (ouverture et fermeture),

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol,

- le vidage des corbeilles (papiers et autres déchets), changement de sacs si nécessaire et transfert des sacs vers les bennes prévues à cet effet,

- la vidage des broyeurs de papiers, le cas échéant,

- l’enlèvement des toiles d'araignées,

- l’extinction de l'éclairage, le cas échéant,

- l’enlèvement des traces de doigts sur les portes vitrées, les cloisons vitrées, et les portes, le cas échéant.

*- Les sols :*

- l’aspiration ou la balayage humide des sols,

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire),

**Nettoyage des vestiaires**

*- Le vestiaire:*

- l’aération des vestiaires (ouverture puis fermeture des fenêtres), le cas échéant,

- le vidage des corbeilles et changement de sacs si nécessaire et transfert des sacs vers les

bennes prévues à cet effet,

- l’enlèvement des toiles d'araignées,

- l’extinction de l'éclairage,

- la fermeture à clef des locaux ayant été ouverts pour nettoyage,

- le dépoussiérage du dessus des armoires,

*- Les sols :*

- l’aspiration ou la balayage humide des sols,

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire),

**Nettoyage des communs (circulations, halls, paliers, escaliers, ascenseurs, couloirs etc.) :**

*- Les couloirs et circulations :*

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol,

- l’aspiration ou la balayage humide des sols,

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire),

- l’enlèvement des toiles d'araignées,

- l’enlèvement des traces de doigts sur les portes vitrées, les cloisons vitrées, et les portes, le cas échéant,

*- Les halls, paliers :*

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol,

- l’aspiration des tapis ou moquettes, le cas échéant,

- le dépoussiérage et le nettoyage du tapis brosse ou le remplacement, le cas échéant (le

tapis de remplacement est fourni par le titulaire),

- l’aspiration de la fosse de tapis brosse,

- l’aspiration ou la balayage humide des sols,

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire),

- le balayage des perrons et zones d’accès extérieures des halls d’entrées,

- l’enlèvement des toiles d'araignées,

- l’enlèvement des traces de doigts sur les portes vitrées, les cloisons vitrées, et les portes, le cas échéant,

*- Les escaliers intérieurs:*

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol,

- l’aspiration ou la balayage humide des marches,

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire),

- l’enlèvement des toiles d'araignées,

*- Les ascenseurs:*

- l’aspiration ou la balayage humide des sols,

- le lavage des sols (eau à changer si nécessaire),

- le nettoyage des boutons,

- le nettoyage des barres de maintien, le cas échéant,

- le nettoyage de la porte (intérieur et extérieur),

- l’enlèvement des toiles d'araignées,

-le nettoyage du miroir,

**Nettoyage des abords des différentes entrées du mess et escaliers extérieurs (niveau d’entrée et accès des escaliers d’une distance inférieure ou égale à 1,50m) :**

- le ramassage à vue et enlèvement des déchets au sol,

-le vidage des poubelles extérieures et transfert des déchets dans les bennes prévues à cet

effet,

- le vidage des cendriers,

-le nettoyage des escaliers extérieurs,

- l’aspiration des tapis brosses, le cas échéant,

- l’aspiration de la fosse de tapis brosse.

**\***

**\* \***